

# Les habitants invités à repenser leur environnement urbain

La municipalité musséenne vient de se lancer dans une démarche AEU 2, dont l'une des particularités est de faire participer la population locale.

À Mussy-sur-Seine, les habitants peuvent avoir leur mot à dire sur le futur visage de la cité. Ou, plus exactement, sur l'aménagement des espaces publics que prévoit la municipalité pour les années à venir. Si la priorité à court terme demeure la réfection de la place Marcel-Noël - une somme a d'ores et déjà été budgétisée, en attendant de connaître la nature exacte des travaux -, celle-ci s'est récemment engagée dans une démarche Approche environnementale de l'urbanisme (AEU 2), proposée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

## « Définir un regard et un vocabulaire communs »

Comme son nom l'indique, cette approche environnementale de l'urbanisme a pour but d'envisager la requalification de ces espaces en tenant compte de l'impact écologique. Conduite par l'agence Savart Paysage, elle doit aussi amener à la réalisation du cahier des charges qui servira au futur maître d'ouvrage. Un cahier des charges qui tiendra compte des avis exprimés non seulement par les élus, mais également par les habitants, à travers la mise en place d'ateliers participatifs.

Le premier, nommé « Diagnostic en marchant », a d'ailleurs eu lieu mercredi après-midi et a consisté en la visite des sept secteurs ciblés par l'AEU : la place Marcel-Noël, donc, mais aussi la place du 8-Mai, la place Boursault, la place de la Gare, la place Saint-Pierre, la place du Canal et la promenade. À chaque lieu visité, chaque participant pouvait prendre note de ses observations et de ses souhaits. L'agence les a ensuite recueillis afin



Une petite vingtaine de personnes, élus, habitants ou employés de l'agence, ont visité les sept sites concernés par l'AEU.

**Cette visite a permis de renouer avec le passé de ces espaces et d'en constater, parfois, l'état « dénaturé ».**

de « construire et de définir un regard et un vocabulaire communs ».

Cette visite a permis, entre autres, de renouer avec le passé de ces espaces typiques de la commune. Et d'en constater, également et parfois, l'état « dénaturé », comme l'a souligné un contributeur à propos de la place du 8-Mai. Pour cette dernière, un déficit d'arbres et l'impossibilité de voir le canal environnant ont été par

exemple mis en avant.

Présent au sein du groupe de travail, Jean-Pascal Lemeunier, chef du service territorial de l'architecture et du patrimoine de l'Aube, a confié « attendre un programme » qui intègre les spécificités de Mussy-sur-Seine. « Une ville aux dimensions particulières, qui a connu un déclin économique mais qui a su dans le même temps conserver de grandes qualités d'urbanité, avec un bâti de bonne qualité », décrit-il. Mettre en valeur la verdure à travers l'installation de surfaces végétalisées, limiter le nombre de places de parking ou réduire les sols artificialisés sont des options parmi d'autres sur lesquelles les Musséens ont la possibilité de s'exprimer.

CLÉMENT BATTLEIER

## A SAVOIR

► Quatre autres ateliers participatifs seront organisés durant les semaines à venir, en marge des réunions du comité de pilotage. Le prochain aura lieu le mercredi 11 mars à 14 h à la mairie et sera consacré à la « hiérarchie des enjeux ». Il réunira le maître d'ouvrage, le comité de pilotage, les représentants des habitants et des commerçants et l'assistant de la maîtrise d'ouvrage pour l'AEU, en l'occurrence, l'agence Savart Paysage. Viendront ensuite, à des dates qui restent encore à déterminer, « la traduction des enjeux en orientations pour le projet », « la présentation de la charte » des futurs aménagements, et un débat.